

# LES POPULATIONS RURALES ET LEURS REACTIONS VIS-A-VIS DE LA BANQUETTE DE DEFENSE ET RESTAURATION DES SOLS EN ALGERIE

F. HAMOUCHE

Département de Sylviculture et Aménagement Forestier,

INRF, Baïnem, Chérag, Alger

Email: hamouchefazia2000@yahoo.fr

## RÉSUMÉ

Réalisée dans le cadre d'une recherche globale sur l'efficacité des techniques de défense et restauration des sols, la présente étude est une contribution à une réflexion sur les effets de l'aménagement en Algérie et son intérêt en matière de développement rural. Elle consiste en la connaissance des pratiques techniques des ruraux, la compréhension de leurs logiques, la façon dont l'aménagement a été utilisé et leurs réactions et attitudes. Cette étude a fait l'objet d'une enquête menée en 1985 au nord de l'Algérie et a touché 13 wilayate dont les populations rurales habitent autour ou à proximité des bassins versants aménagés. Les résultats obtenus permettent de distinguer deux types de réactions, l'une étant une apparente indifférence rurale qui constitue la tendance assez nette, qui se traduit par une constante latente de l'abandon de la banquette, alors que l'autre type est une réaction d'hostilité, qui se manifeste par deux attitudes distinctes et plus tranchées, la première étant la destruction et la suppression des ouvrages alors que l'autre correspond au refus d'entretien. Cette réaction nous permet de percevoir une attitude de rétraction à la remise en cause des méthodes de travail traditionnelles. A cela s'ajoutent la contradiction existante entre les objectifs de la DRS et les intérêts des ruraux, ainsi que le fossé qui sépare les logiques qui guident les pratiques des ruraux et des techniciens.

**Mots clés :** Populations rurales, Réactions et attitudes, Stratégies, Logiques, Banquette de défense et restauration des sols (DRS), Algérie.

## ملخص

في إطار البحث العام عن فعالية تقنيات المدرجات لحماية واستصلاح الأراضي ، قمنا بدراسة نساهم بها في التفكير حول آثار تهيئة المجال في الجزائر وكذا المصلحة الريفية. تهتم هذه الدراسة بتنظيم المجال الريفي و الممارسات التقنية للريفيين كما تحوي على تفهم منطقتهم. أهم الأهداف التي نحاول تحقيقها هي إبراز مواقفهم و ردود أفعالهم تجاه إعادة تهيئة المجال من جهة والبحث في طريقة استعمالهم للمدرجات من جهة أخرى. خضعت هذه الدراسة خلال سنة 1985 لتحقيق حول السكان الريفيين القاطنين بالقرب أو حول الأحواض المهيأة، حيث مسّت ثلاثة عشر 13 ولاية بشمال الجزائر. من بين النتائج المحصل عليها تمكننا من استخراج نوعين من ردود فعل الريفيين، حيث تميّز النوع الأول بالامبالاة الريفية، و التي أخذت اتجاهها أكثر وضوحا تمثل في حالة كامنة تبرز في سلوك التخلي عن المدرجات. أما النوع الثاني فيتمثل في المعارضة و هذه تظهر من خلال موقفين مختلفين يمكن الفصل بينهما فصلا قاطعا. يظهر الموقف الأول في محو المدرجات و إزالتها. أما الموقف الثاني فيمكن في رفض صيانتها. إن رد فعل هذا يؤدي إلى إدراك موقف التمسك بتقنيات العمل التقليدية، إضافة إلى ذلك تمكننا من إظهار أهم التناقضات الموجودة بين أهداف تهيئة المجال و مصالح الريفيين، و كذا الاختلاف الذي يميّز منطق الريفيين و الذي يوجّه ممارساتهم، عن منطق التقنيين الذي يوجّه تهيئة المجال.

**الكلمات الأساسية :** الريفيون - ردود الأفعال - المواقف - تقنيات المدرجات - استراتيجيات - الجزائر.

## INTRODUCTION

A la connaissance technique de l'aménagement de l'espace rural, il y a lieu d'ajouter la connaissance des mécanismes d'évolution de cet espace. Il s'agit d'un essai de compréhension des pratiques spatiales des ruraux. Cette contribution tente une réflexion sur les effets de l'aménagement rural en Algérie et son intérêt pour le développement rural.

Aussi l'interrogation centrale conduit à vouloir comprendre les processus réels d'usage de l'espace. Il s'agit de retrouver tout d'abord la logique des pratiques rurales qui ont façonné et qui façonnent l'espace, et ensuite d'examiner la rencontre entre ces pratiques et les propositions d'aménagement envisagées par l'Etat.

L'analyse qui va suivre rejoint et complète celle des travaux scientifiques consultés. Compte tenu des périodes relativement éloignées correspondant, d'une part à ces travaux, et d'autre part à la réalisation de l'enquête, les logiques des acteurs ont pu entre temps évoluer, particulièrement en raison de leur intervention dans des projets de développement qui impliquent les populations rurales (Plan National du Développement Agricole et Rural, et Gestion Conservatoire de l'Eau, de la Biomasse et des Sols).

Trouver des solutions techniques d'aménagement, pour régler le problème accru de l'érosion sur les bassins versants, est certainement indispensable. Mais l'imposition par l'Etat aux populations rurales des techniques basées sur des normes scientifiques a posé problème dans la mise en application. Il apparaît donc nécessaire de faire le détour par l'étude de l'interaction entre les différents acteurs sociaux pour tenter d'expliquer les causes.

En effet, l'analyse de la logique des grands projets initiés et conduits par l'Etat en dehors des populations rurales permet de comprendre l'interaction

entre les agents forestiers et les populations rurales.

L'action menée par les agents de l'Etat, porteurs d'un rationalisme scientifique, aussi bien que l'esprit même de l'opération de défense et restauration des sols (D.R.S.), sont sous-tendus par une attitude déniautant toute valeur et tout sens aux conceptions et aux pratiques rurales.

Le refus de prendre en considération la logique interne de la pratique et des systèmes de pensée ruraux, s'avère en grande partie à l'origine de l'échec du projet.

La négation des ruraux par la non-consultation dans la conception et l'exécution, et la mise à l'écart de la richesse d'une expérience collective qui a souvent su développer des mécanismes d'adaptation complexe, ne paraissent qu'à un faible degré l'effet d'une ignorance.

Notre hypothèse est que de la rencontre de la rationalité Etatique, avec les pratiques et représentations des populations rurales vis-à-vis de l'espace, découlent les réactions différentes des groupes ruraux ainsi que la non-coïncidence des stratégies concernant l'organisation de l'espace.

## METHODOLOGIE

Le travail qui va suivre se place dans le cadre du bilan des techniques de défense et restauration des sols élaboré par l'INRF en collaboration avec l'ORSTOM ; il est le résultat d'une enquête par questionnaire.

La méthodologie mise en œuvre peut se résumer comme suit :

1 - Présentation de la zone d'étude : l'enquête a touché, à l'aide du questionnaire, 15 wilayate de l'Algérie, dont 13 ont fait l'objet de ces résultats.

125 questionnaires, qui correspondent aux versants étudiés, ont été distribués sur 13 wilayate situées au Nord de l'Algérie (voir carte 1), dont la superficie totale aménagée atteint 116.345 ha, ce qui représente près du tiers de la superficie totale (350.000 ha) aménagée en banquettes (33 %).

2 - Population étudiée ou échantillonnage : le choix de la population ciblée correspond à celle vivant autour et dans les bassins versants où des techniques de défense et restauration des sols ont été appliquées.

3 - Techniques de recherche: avant d'opter pour le questionnaire définitif, deux questionnaires (QV1, QV2) ont été préalablement établis. Ils ont permis une pré-enquête, en vue de la connaissance du milieu d'étude, le test du questionnaire final et enfin sa validation (QV3).

4 - L'enquête s'est déroulée en deux étapes. La première a touché 13 wilayate, tandis que l'extension s'est faite durant la deuxième étape. 30 à 50 aménagements ont été choisis selon la qualité des documents disponibles et la variabilité du milieu.

Le questionnaire est constitué de trois parties distinctes : la première partie concerne l'enquête

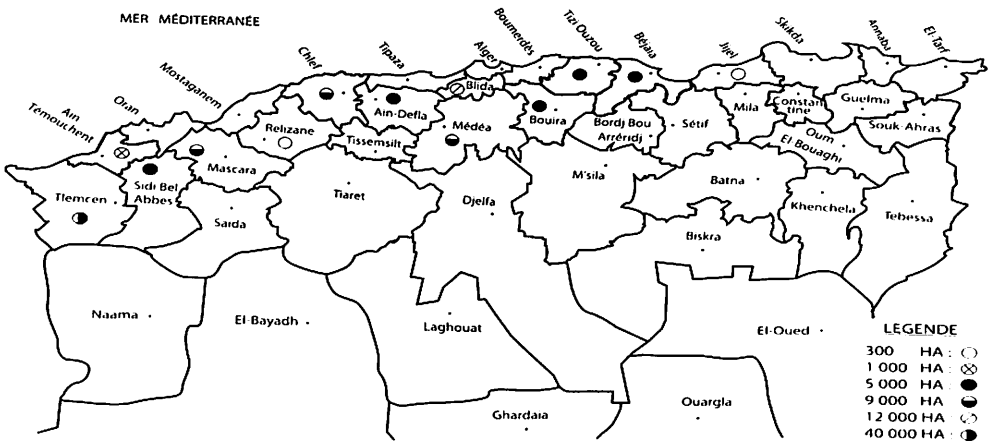
administrative, la deuxième l'enquête technique et enfin la troisième partie touche au bilan des projets d'aménagement. Chaque partie est composée de plusieurs chapitres traitant de la situation géographique, du milieu physique, du milieu biologique, de l'aspect technique, etc., et du milieu humain qui fait objet du présent article.

## RÉSULTATS ET DISCUSSION

### I - Les terres aménagées en banquettes de D.R.S.

#### 1 - Structures foncières

Les hommes n'agissent pas de la même manière sur le milieu selon qu'ils en attendent la totalité de leurs ressources vivrières immédiates, ou selon que leur travail sert de base à une économie primitive, pauvre, et selon qu'ils sont propriétaires ou locataires (PONCET, 1960). Afin de connaître les différents types de propriétés existantes sur les bassins étudiés, la question portant sur l'exploitation de la terre révèle que 27,5 % de la superficie totale sont des terres abandonnées, ce qui représente un taux très important, auxquelles viennent d'ajouter 11,25 % de terres impropres à la culture. Quant aux



Carte 1 : Localisation et superficie des banquettes de défense et restauration des sols.

terres exploitées par des propriétaires qui déclarent avoir tiré d'elles leur unique revenu, elles ne dépassent pas les 25 %.

## 2 - Types d'économie

Il s'avère que c'est la petite propriété (moins de 10 ha) qui domine en représentant 39,8 % de la superficie totale, tandis que les propriétés privées et communautaires de taille moyenne (10-100 ha) atteignent presque le même taux (10,5 %). La caractéristique principale de ces terres est leur type parcellaire ; elles se classent dans l'économie de subsistance, ce qui explique en partie les pratiques des populations consistant à cultiver leurs terres de manière intensive afin de tenter de répondre aux besoins alimentaires essentiels d'une population de plus en plus croissante, pratiques contre lesquelles la DRS tente de venir à bout. Ces terres sont d'ailleurs sollicitées pour la simple raison que les terres en Algérie, pas plus que par exemple celles de Tunisie selon PONCET (1960), ne parviennent plus à fournir les ressources alimentaires suffisantes. Cette caractéristique est similaire au type de terres auquel fait allusion SARI (1970), et qui représentent le cas le plus grave pour l'érosion, car elles sont restaurées, labourées et emblavées, avec des labours qui ne se limitent pas toujours à l'interbanquette mais englobent l'ensemble.

## 3 - Types de cultures pratiquées

Afin de réussir la technique de DRS, le système de cultures conçu par l'Etat conduit à bouleverser celui traditionnellement acquis. D'ailleurs, pour pouvoir freiner le ruissellement sur un versant, par un système de banquettes mises en place, plusieurs auteurs (GRECO, 1966 ; SARI, 1970 ; BENCHEIRI, 1972) insistent sur son accompagnement par un système de cultures approprié (cultures alternées, établies en bandes parallèles aux courbes de niveau), faute de quoi peut se développer un processus d'érosion contre lequel justement cet aménagement est conçu.

## Céréales

Diverses cultures sont pratiquées dans la zone étudiée, qu'elles soient annuelles (70 %) ou pérennes (30 %) (tableau I). Celles qui dominent sont les céréales avec 24,6 %. Même si elles ne sont pas considérées comme des spéculations de montagne, en Algérie les céréales sont cultivées en bonne partie sur des terrains en pente qu'elles rendent particulièrement sensibles à l'érosion (GRECO, 1961). Au vu de cette situation, il n'a été envisagé dans la DRS que des mesures de défense des sols selon le degré d'inclinaison, avec un apport important d'engrais vert, suivi de la rotation des cultures (GRECO, 1961). Vue par l'agronome, la mise en culture des céréales n'assure qu'un très faible degré de couverture, de par son caractère temporaire ; car elles laissent en effet, durant une grande partie de l'année, le sol complètement nu après les récoltes, et elles accélèrent les processus d'érosion. Malgré ce côté négatif, cette activité revêt deux aspects importants (FEHME, 1972) ; culture vivrière d'abord, elle permet de répondre aux besoins les plus urgents et les moins compressibles, mais également culture "d'agriculture", c'est-à-dire constituant l'activité agricole socialement reconnue par excellence, celle qui permet d'identifier l'agriculteur en tant que tel, même dans les communes peu céréalières, cette culture que l'agriculteur ne peut pas facilement abandonner, car n'exigeant

Tableau I : Types de cultures pratiquées.

Cultures	Surface (ha.an) %
Céréales d'hiver (blé, orge)	14.6
Céréales printemps (maïs)	10
Légumes secs	10
Maraîchage (tomates)	11.3
Cultures industrielles (betteraves)	2.6
Cultures fourragères	6
Jachère en vaine pâture	5.3
Sans réponse	10
Arboriculture en sec	17
Arboriculture en irrigué	4
Vigne	2.6
Fourrages permanents	3.3
Autres (maquis, vergers, reboisements).	3.3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

ni moyens technologiques évolués, ni d'importants moyens financiers (cas de l'arboriculture, par exemple), ni une main-d'œuvre spécialisée. Ainsi, l'agriculteur ne peut la substituer par une autre tant qu'elle répond toujours à ses besoins, ce qui pose problème quant au remplacement de cette culture par une autre plus adéquate.

### Arboriculture

L'objectif de la banquette est de remplacer l'action de masse de la forêt naturelle ou des reboisements nécessaires à l'équilibre des pentes anormalement mises en culture, écrit PLANTIE en 1961. C'est dire que l'arboriculture est vue comme nécessité accrue. D'ailleurs, d'après CHAULET (1987), l'Etat a fortement poussé dans ce sens, parce que les arbres tels les oliviers, les figuiers, peuvent s'accommoder de sols pauvres et d'une forte pente, et constituent un élément essentiel des dispositifs anti-érosifs prévus par les techniciens. Même si elle ne nécessite pas d'irrigation, l'arboriculture ouvre une autre voie d'intensification, mise en relief par l'enquête qui révèle que sur 21 % des versants étudiés, l'arboriculture est pratiquée. Mais les résultats globaux de l'action de développement de l'arboriculture sont plutôt décevants parce que, souvent, la prise en charge de l'entretien des plantations fait problème. De plus, les arbres plantés par l'Etat ne sont pas immédiatement ressentis comme appartenant réellement à l'exploitation. Dans certains cas, ils semblent faire craindre une sorte de dépossession (CHAULET, 1987 ; SARI, 1970).

Les paysans des régions montagneuses connaissent les arbres et les avantages qu'ils peuvent apporter. A part quelques arbres autour des maisons, poursuit CHAULET, ils ne se sont pourtant pas lancés vigoureusement dans cette direction. Cette réserve semble révélatrice de la logique que les ruraux mettent en œuvre. D'une part, l'incertitude forte concernant divers paramètres : à quels prix les fruits de ces arbres se vendront-ils, quand seront-ils en production ? Si ces prix

sont faibles, à quoi aura servi le travail investi jusque là et comment reconverter la plantation ? D'autre part, l'entretien des jeunes arbres exige un travail important qui ne rapporte rien pendant longtemps, alors que les salaires qui peuvent être gagnés dans d'autres activités sont sûrs et immédiats. Le même auteur montre également que se lancer dans l'arboriculture exige un autre rapport au temps.

Cette explication du fond du problème nous permet de mieux cerner la logique des agriculteurs et permet ainsi de conclure que le fait de tenir un raisonnement basé sur la seule logique économique, les réduisant à un rôle étroit d'agents productifs, ne suffit pas pour convaincre les agriculteurs qui, selon PLANTIE (1961), peuvent s'y lancer et combler par conséquent les inconvénients de la DRS. De ce fait, il ne semble pas pertinent de chercher à surmonter le rejet des plantations arboricoles par la seule persuasion par des rendements à long terme, mais par la prise en compte de la logique des ruraux, dont leur rapport au temps, et par des incitations permettant un complément de revenus en attendant l'entrée en production de la plantation.

### Maraîchage, et légumes secs

En analysant les raisons du choix des cultures maraîchères pratiquées sur 11,3 % de la superficie des versants, CHAULET (1987), explique que cette spéculation à cycle court, se distingue par le travail investi et sa rémunération qui peuvent être évalués; elle peut ainsi être étendue, réduite, voire déplacée, en fonction de l'état du marché et de la force de travail, contrairement à l'arboriculture qui est exigeante en temps et peu "flexible".

La superficie dévolue aux légumes secs tels les lentilles, fèves et pois chiche qui sont considérés comme un aliment qui complète la ration traditionnelle, atteint 10%, alors que le pourcentage restant se répartit sur d'autres cultures telles que la jachère et les cultures four-

Concernant ces dernières, d'après BELAID (1986), elles prennent de plus en plus d'importance à cause de la résorption progressive de la jachère. Par ailleurs, cette tendance est encouragée par la forte rentabilité des productions animales.

#### 4 - Techniques culturelles

Durant l'exécution des travaux agricoles, PLANTIE (1961) avait noté que le réseau de la banquette de DRS présentait l'inconvénient non seulement de gêner mais aussi de compliquer les façons culturales. Ce réseau tend, d'ailleurs, à modifier ces dernières, sinon à les remplacer complètement par d'autres.

Une des principales conditions de la réussite de la technique de DRS est la mise en œuvre des moyens nécessaires pour permettre à la terre d'être productive. Concernant l'investissement dans ces moyens, on remarque que 30 % des propriétaires n'investissent pratiquement pas dans le patrimoine foncier.

En dépit de la conscience qu'ils ont de l'utilité des engrais, du fumier, la terre ne pouvant répondre aux besoins des familles qui y vivent, ne leur donne pas la possibilité d'y investir fortement, mais les contraint à restreindre le coût et à ne voir dans la terre que le produit immédiat.

L'investissement dans la fertilisation est l'un des facteurs qui peut permettre une augmentation sensible de la production tout en assurant le maintien de la fertilité du sol. L'enquête révèle que la fertilisation minérale est très minime ; elle n'atteint que 12,1 % de la population enquêtée, alors que la fertilisation organique, elle, est quasi inexistante (2,4 %). Ceci se vérifie également aussi pour les pesticides. Cette situation peut s'expliquer par le manque de moyens financiers d'un côté et l'indisponibilité de la matière organique de l'autre.

Concernant les moyens dont disposent les agriculteurs, leur situation demeure conforme au

tableau donné par BENACHENHOU (1980) sur les exploitations dans leur ensemble. Elles sont sous-équipées en moyens mécaniques et connaissent une faible utilisation d'inputs modernes, ce qui est une cause importante de la faiblesse de la production et des revenus.

Les travaux agricoles qui sont effectués font appel aux moyens manuels ou à la traction animale (20 % des versants), tandis que la motorisation légère concerne 17 % des enquêtés, ce qui représente un bon indice du point de vue de l'investissement ; ce sont donc des moyens rudimentaires. Pour la motorisation lourde, qui a des effets néfastes sur le sol (tassement, diminution d'infiltration), elle ne s'élève qu'à 4 %. Quant à l'irrigation, elle est pratiquement nulle dans 21,4 % des versants, tandis qu'elle se pratique d'une manière traditionnelle dans 12,1 % des cas, généralement par *seguia*. L'irrigation moderne, qui se base sur l'utilisation des canalisations, est insignifiante, et ne représente que 4,8 %.

Alors que les travaux de protection impliquent au moins, selon PONCET (1960), sécurité et maintien de l'exploitation, cela exige le plus souvent des moyens matériels ou financiers qui dépassent ceux de l'exploitant individuel.

Parmi les façons culturales pratiquées traditionnellement, mais remises en cause par la DRS, celle qui continue à être la plus utilisée actuellement est la tendance à labourer dans le sens opposé à la pente. Ce mode de labour est plus facile que celui qui consiste à labourer en lignes parallèles aux courbes de niveau, méthode suivie dans la réalisation des techniques de DRS et qui commence à être timidement adoptée, sans pour autant prendre significativement la place de la façon traditionnelle. Cette façon de tracer des sillons en lignes parallèles est volontairement réalisée par les agriculteurs pour être utilisés comme chenaux d'écoulement pour l'irrigation, explique POURQUET J. (in BENCHETRIT, 1977). En déversant l'eau sur la partie supérieure de la pente,

l'eau gravite tout le long du versant. Cette technique économise les heures de travail exigées par les techniques d'irrigation modernes.

En retraçant l'histoire de la jachère, MAZOYER avait été conduit à écrire qu'une façon culturale utilisée couramment par les agriculteurs algériens, a poussé les premiers colons à s'y initier (BELAID, 1989). Cette façon consiste à exécuter un travail du sol extrêmement léger afin d'enfouir les semences avec une araire. Cette pratique courante se réalise une année sur deux; elle permet d'assurer au maximum la conservation du sol. On remarque alors qu'à travers cette technique, l'agriculture traditionnelle a su respecter le maintien de la fertilité du sol en produisant pour des besoins d'autoconsommation, alors qu'elle a été conduite plus tard (période coloniale) à produire en vue de l'exportation d'où les conséquences sur la terre.

## II - CONTENU DE LA DRS ET SES EFFETS

L'introduction des techniques de protection contre l'érosion des terres en pente, en l'occurrence la banquette de DRS, s'est fixé des objectifs qui ont des effets sur la terre, le travail de la terre et sur les logiques des populations rurales. Afin d'atteindre ces objectifs, les concepteurs de la DRS ont adopté des techniques modernes qui consistent en le changement de procédés de travail de la terre (labour), de moyens d'exploitation (roter, sous-soleuse), de techniques de reproduction de la fertilité de la terre (engrais, fumier), ainsi que l'introduction de nouvelles cultures (arboriculture).

Cependant, ces techniques sont non seulement étrangères aux populations rurales qui tiennent à leurs pratiques et techniques traditionnelles, mais tendent à les remettre en cause.

Faute de maintenir les pratiques techniques traditionnelles, celles-ci ont été exclues, alors que ces pratiques avaient permis l'adaptation aux

conditions dures du sol et ont fait leurs preuves durant une longue période.

Comme les techniques de lutte contre l'érosion sont accompagnées d'aménagements culturaux rationnels, c'est-à-dire basés sur des données scientifiques, l'imposition de ces normes scientifiques aux populations rurales a perturbé les pratiques sociales acquises.

Par ailleurs, avec la mise en application de la technique de banquette, on vise une agriculture exigeante en moyens, en capitaux et en investissements, dont les résultats sont projetés à long terme, alors que les terres sur lesquelles elle a été appliquée n'étaient dotées, dans leur majorité, que de moyens techniques traditionnels, et que les conditions socio-économiques des populations en place n'y étaient pas favorables.

Les techniques de DRS sont ainsi inspirées de la logique d'une exploitation du sol à long terme et basée sur la protection du sol. Cette approche des problèmes d'érosion procède d'une logique "descendante" technocratique qui vise avant tout la protection des équipements et de la qualité des eaux (ROOSE, ARABI, BRAHAMIA, CHEBBANI, MORSLI, 1993). Alors que la logique des ruraux est la production à court terme, fondée sur la recherche constante d'un équilibre (GUILLERMOU, 1994) entre l'impératif de sécurité alimentaire et l'objectif d'accroissement des ressources monétaires nécessaires à l'ensemble des obligations familiales et sociales.

Durant l'organisation des travaux d'aménagement, l'action de DRS s'est caractérisée par l'absence totale de consultation et de participation des ruraux aux différentes phases de conception et de réalisation des banquettes. Afin de les intéresser, l'option retenue a recouru à une action fondée sur des promesses de salaires, qui ont certes permis aux bénéficiaires, en périodes creuses, d'acquiescer des salaires, mais n'ont pourtant pas permis une réelle adhésion au projet de la banquette de DRS. Cependant, l'appel aux

ruraux touchés par l'application de cette technique, a été réalisée en les sollicitant uniquement comme une force de travail pour assurer l'entretien, et non comme partenaire véritable ayant quelque chose à échanger par sa connaissance du milieu, son savoir-faire et sa présence sur les lieux.

Cette place accordée aux ruraux dans les textes de la DRS est confirmée par SEBTI (1975) dans la conception de la doctrine de la rénovation rurale qui, elle aussi, butte sur la question des relations sociales quand elle fait appel à l'homme. Cela se traduit par la non-consultation et l'absence totale de la prise en compte des groupes sociaux concernés, de leurs besoins et de leurs droits.

D'ailleurs, durant toute la période d'organisation et de conception des travaux d'aménagement, les opérations sont assurées par des acteurs extérieurs aux groupes ruraux, puisque c'est l'administration centrale qui intervient avec autorité et par l'intermédiaire d'ingénieurs, et qui cherche à imposer une solution technique sur le terrain (ROOSE, 1991). Cette démarche est à l'origine des réactions ultérieures d'hostilité, et représente la cause fondamentale des échecs de ces stratégies imposées par l'Etat (ROOSE, 1991).

### III - REACTIONS DES POPULATIONS RURALES

#### 1 - Les ruraux et leur connaissance de l'érosion

Les populations rurales semblent être beaucoup plus préoccupées par certaines formes d'érosion, qu'elles arrivent à distinguer, telle l'érosion en nappe, en griffes, les glissements de terrain ainsi que les inondations. Mais la préoccupation de la majorité concerne l'érosion en nappe (9,5 %), ainsi que les glissements de terrain (6,2 %), en se référant aux wilayate de Tizi-Ouzou et de Blida. Tandis que les agriculteurs de la zone de Médéa, selon LEFLAY (1986), sont beaucoup plus préoccupés par l'érosion en griffes et l'érosion par le vent. Cette

connaissance, basée sur l'observation quotidienne et l'expérience pratique, ne sont pas sans intérêt. Elle illustre le degré de connaissance, de père en fils, et de génération en génération, acquise au contact établi au fil des années avec l'environnement. Toute cette connaissance populaire, définie par STIGLIO (1983), comme des savoirs populaires, n'est pas négligeable quant à la compréhension de la nature.

#### 2 - L'érosion et la maîtrise rurale

De nombreuses techniques anti-érosives ont été développées par les anciens : elles furent souvent très efficaces dans les conditions climatiques et surtout socio-économiques de leur époque (ROOSE, DE NONI, 1998). Or, en essayant de jauger la capacité des populations rurales à maîtriser l'érosion, l'étude relève une majorité de la population enquêtée (53,2 %) qui répond être en situation d'incapacité à trouver une solution à l'érosion. L'attitude de plus d'un tiers (34,3 %) est de se sentir impuissants devant ce phénomène et de ne pas faire appel à l'Etat, tandis que 18,9 % seulement ont déclaré

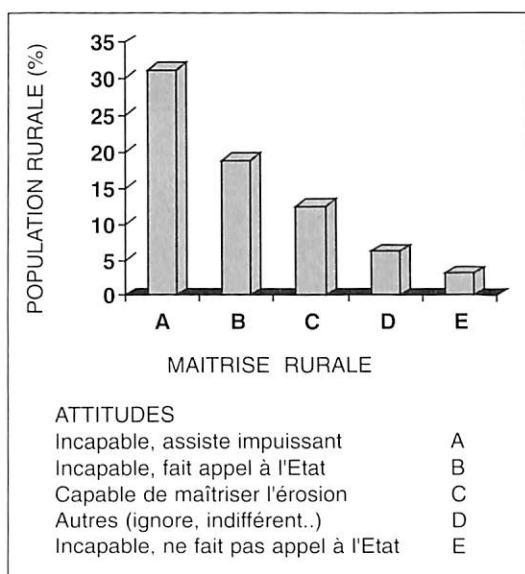


Figure 1 : Erosion et maîtrise rurale.



avoir fait appel. En revanche, 12,5% se disent capables de maîtriser le phénomène sans aucune intervention étatique (figure 1). Pour y faire face, les agriculteurs de la zone de Médéa, d'après Leflay (1986), travaillent le sol grossièrement afin d'enrayer l'érosion éolienne mais, parfois, un labour croisé est effectué sur terrain en pente. Tandis que pour lutter contre les griffes d'érosion, le fumier y est utilisé.

### 3 - Le souhait de l'aide de l'Etat

En matière d'attitude envers l'aide de l'Etat, on note une assez forte tendance favorable (34,1 %). Elle se répartit entre la tendance à accepter une aide technique (91,3 %), financière ou une prise en charge complète. En revanche, près d'un cinquième (1/5), ne se sent pas du tout concerné et refuse toute aide. On peut relever des attitudes plus tranchées comme celle qui propose la suppression et l'élimination des ouvrages anti-érosifs, en l'occurrence les banquettes de DRS (figure 2).

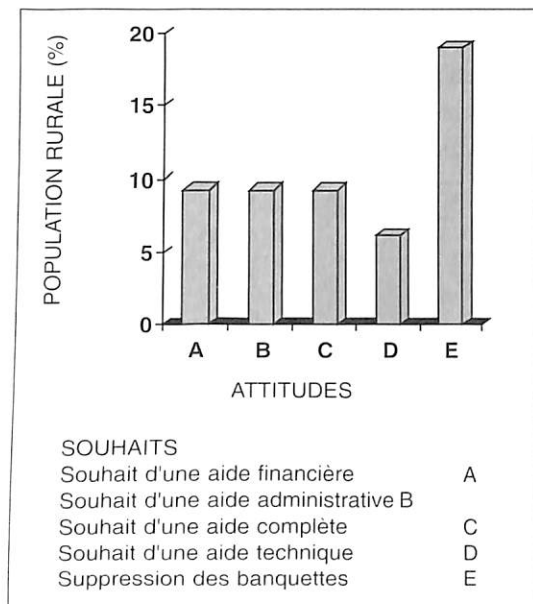


Figure 2 : Les attitudes envers l'aide de l'Etat

### 4 - La désappropriation de l'aménagement

Pour stopper la destruction des terres et la dégradation de la qualité des eaux, ressource précieuse dans un environnement semi-aride et vital pour le développement urbain, l'irrigation et l'industrie, les administrations française puis algérienne, ont créé un service de Défense et Restauration des Sols, qui a réalisé les actions de restauration de terres de montagnes par la reforestation des hautes vallées accompagnées de défense et correction de ravines, et d'aménagement en terrasses cultivées.

Les agriculteurs n'ont pas fait bon accueil à ces mesures imposées par les autorités administratives en raison de la part de surfaces cultivables consommée pour les plantations de pins et d'eucalyptus, la construction des talus (5 à 15 % de la surface), et l'abandon de parcelles devenues trop difficiles d'accès (ROOSE, LAMACHERE, DE NONI, 2000).

Déjà, en 1940, alors des travaux avaient été réalisés en Oranie, malgré les propriétaires et les exploitants qui n'avaient pas été associés, ceux-ci ne songèrent évidemment pas à les entretenir comme on leur laissait tacitement le soin (BENCHETRIT, 1972). Au contraire, ils ont même été jusqu'à les détruire. On compte un quart des aménagements détruits par les labours menés parallèlement aux lignes de plus grande pente (Enquête INRF non publiée). Ce qui peut s'expliquer par des raisons liées aux stratégies des ruraux concernés.

Les agriculteurs qui n'ont pas du tout entretenu les banquettes de DRS ni cueilli les fruits des arbres plantés, représentent 55,1 % de la population totale, par opposition à 11,1 % seulement de ceux qui ont pris soin de l'aménagement. De même, presque le même pourcentage (11,3 %) ont mis en valeur l'interbanquette, qui représente peut-être la seule partie de l'aménagement

qui leur donne la possibilité de travailler comme jadis ils l'ont fait. Cela se confirme chez certains (3,7 %) quoique pas nombreux, par le fait de cueillir les premiers fruits des quelques arbres existants sans pour autant s'occuper de les entretenir (tailler, arroser...).

Même les arbres fruitiers n'ont pas été plus entretenus que les aménagements, car les agriculteurs craignaient que ces plantations ne soient la première étape d'une appropriation de leurs terres par l'Etat comme cela arriva en Tunisie (ROOSE, LAMARECHE, DE NONI, 2000).

Cela nous conduit à y voir une constante latente de l'abandon de la banquette de DRS (cela explique l'abandon de certaines terres). On peut distinguer deux attitudes : la première étant de détruire la banquette par le refus de l'entretenir, tel l'exemple cité par Benchetrit lors des premiers travaux de DRS et la deuxième est de ne retenir qu'une seule partie de la banquette (interbanquette).

### 5 - L'avis des agriculteurs sur les effets de la banquette sur leurs terres

Parmi les réactions recueillies, un groupe d'agriculteurs se sent indifférent vis-à-vis des effets des aménagements sur leurs terres. Ils ne leur accordent aucun intérêt particulier, d'autres les rejettent. Ces derniers sont assez nombreux (21,9 %), et pensent que les travaux de DRS ont une influence négative sur leurs terres. On enregistre 15,8 % de ceux qui refusent de poursuivre les travaux sur aucune parcelle.

On peut probablement voir surtout dans cette hostilité la crainte de la perte de surface suite à la mise en place des banquettes. On peut y voir également l'appréhension des difficultés d'accéder aux parcelles pour les cultiver. Enfin, on ne peut manquer de percevoir une attitude de rétraction à la remise en cause d'un certain nombre de méthodes de travail traditionnelles,

qui est noté également par M. COTE (1988). L'attitude des exploitants s'est traduite d'ailleurs par la démolition de certaines buses et la reprise partielle de leurs vieux réseaux de seguias en terre.

Parmi les ruraux, ceux qui pensent que les travaux de DRS ont des effets positifs sur leurs terres sont minoritaires. Ils souhaitent poursuivre les travaux soit sur une partie de leurs terres soit sur la totalité (10 %), et cela dans la wilaya de Blida. Même si certains sont favorables à l'extension des travaux (SARI, 1970), ils ne peuvent respecter les consignes de l'administration. Intéressés, certes, ils trouvent néanmoins que ces travaux demandent un entretien dont le coût élevé est hors de leur portée. De plus, les nouvelles cultures introduites les dérangent dans leurs pratiques. Leur intérêt s'accompagne d'une demande de moyens d'entretien et la garantie de la poursuite des cultures antérieures. Ces dernières font partie du système agricole traditionnel qui leur assure jusqu'à leur alimentation. C'est une attitude qui traduit un refus des cultures imposées (arboriculture).

### CONCLUSION

En conclusion, il apparaît d'abord une ambiguïté dans le rapport qu'ont les ruraux avec l'Etat. D'un côté l'action de l'Etat s'impose comme une puissance qui fournit un soutien (financier, imput, ...), que les populations rurales revendiquent le plus souvent d'une manière indirecte. De l'autre côté, l'intervention de l'Etat, à travers l'aménagement de défense et restauration des sols, cristallise une action de marginalisation et de remise en cause de leur savoir-faire. Tout se passe comme si les ruraux se trouvaient devant un dilemme: accepter et se défaire de l'expérience accumulée durant des années ou adopter une attitude de repli.

Cela nous conduit à conclure que l'efficacité et la possibilité d'action d'aménagement atteignant ses objectifs, sont conditionnés par sa capacité à se réaliser en un processus endogène, en tenant compte de la participation des populations rurales, en leur faisant appel non pas comme main-d'œuvre ordinaire, mais plutôt comme des groupes sociaux ayant un acquis et un savoir-faire, qui, en partie, constituent leur être et par conséquent leur pouvoir.

Cependant, les projets de développement tels le PNDA, qui incite actuellement les populations rurales à y participer, présente un intérêt particulier pour nous, et nous incite à inscrire des études, dans le programme de recherche, pour savoir comment cette implication des populations s'est effectuée et quels en sont les résultats.

### REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos vifs remerciements à l'ensemble des structures qui ont contribué à la réalisation de l'enquête concernant la défense et restauration des sols, notamment les Conservations des forêts ainsi que les stations de l'INRF.

Comme nous tenons à remercier les docteurs Chaulet C., Benguergoura C. et Cherfaoui M.L pour les réflexions pertinentes et utiles, qui ont permis l'élaboration de cet article.

### Références bibliographiques

- BENACHENHOU A., 1980. Mise en place des processus de transformation agraires. In : Les politiques agraires en Algérie, CREAD.
- BELAID D., 1986. Aspects de la céréaliculture algérienne, OPU, Alger, 205 p.
- BENCHETRIT M., 1972. L'érosion et ses conséquences sur l'aménagement en Algérie. PUF; Paris, 216 p.
- CNRS, 1983. Milieu naturel, techniques et rapports sociaux, Paris.
- COTE M., 1988. L'Algérie ou l'espace retourné, Flammarion, Paris, 359 p.
- GRECO J., 1966. L'érosion, la défense, la restauration des sols et le reboisement en Algérie. MARA, Alger, 393 p.
- GUILLERMOU Y., 1994. Marché, Etat et logiques paysannes, Cah. Sci. Hum. 30 (1-2), 179-196.
- INRA, 1972. Projet de mise en valeur du secteur privé agricole - Cas d'une économie de montagne, Guerrouma, 202 p.
- LEFLAY O., 1986. Contribution à l'étude de l'efficacité des travaux de DRS en Algérie. Rapport de stage ; CNEARC-ORSTOM-INRF, 50 p + annexes.
- MONJAUZE A., 1961. La Rénovation rurale en Afrique du Nord, aspects géographiques et communautaires, le développement Africain n° spécial, oct.

NESSON, C., SARI D., PEILLON P., 1975. Recherches sur l'Algérie. Problème de l'environnement dans les pays sous-développés : le déboisement de l'Ouarsenis, Mémoires et documents, CNRS, Vol. 17, 157 p.

PLANTIE L., 1961. Technique française algérienne des banquettes de DRS, Alger, 24 p.

PONCET J., SLND. Les rapports entre les modes d'exploitation agricole et l'érosion des sols en Tunisie, Tunis, Saliba, 170 p.

SARI D., 1970. L'homme et l'érosion dans l'Ouarsenis, SNED, Alger, 623 p.

ROOSE E., 1991. Conservation des sols en zones Méditerranéennes. Synthèse et proposition d'une nouvelle stratégie de lutte antiérosive : le GCES. Cah. Orstom, Ser. Pedo. Vol. XXVI, n° 2, 145-181.

ROOSE E., ARABI M., BRAHAMIA K., CHEBBANI R., MORSLI B., 1993. Erosion en nappe et ruissellement en montagne méditerranéenne Algérienne. Réduction des risques érosifs et intensification de la production agricole par la GCES : synthèse des campagnes 1984-1995 sur un réseau de 50 parcelles d'érosion, Cah. Orsto, sér. Pédol., vol. XXVIII, n° 2, 289-308.

ROOSE E., DE NONI G., 1998. Apport de la recherche à la lutte anti-érosive. Bilan mitigé et nouvelle approche. Etude et gestion des sols, Montpellier, 5, 3, 181-194.

SEBTI Y., 1975. La Rénovation rurale en Algérie, Séminaire de mise en valeur, séance du 10 nov., INA.

ROOSE E., LAMACHERE J.M., DE NONI G., 2000. Les effets d'actions incitatives de lutte contre l'érosion en Afrique Francophone et en Amérique Latine, in : Bulletin du réseau érosion 20, vol. 2, IRD, 460-476.

STIGLIO M., 1983. Le rôle des facteurs socio-économiques dans l'évolution des versants. L'exemple de la chaîne côtière calabraise en Italie, milieu naturel, technique et rapport sociaux, CNRS, 99-109.